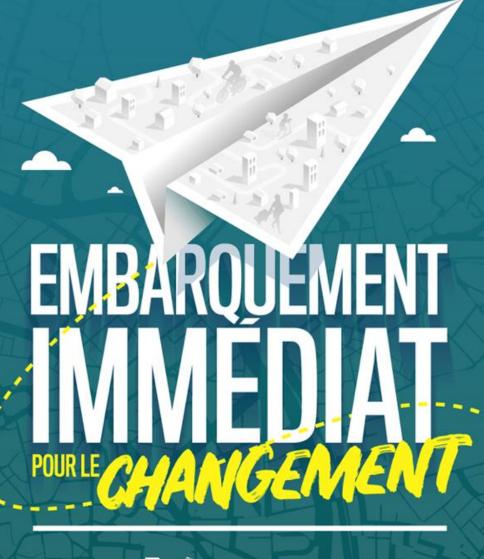
PRENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME

12 > 14 OCTOBRE 2022 TOULOUSE





AUAT



ATELIER 4

Risques et changements: comment les territoires s'adaptent aux incertitudes?









INTÉGRER LE RISQUE INCENDIE DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Mise en œuvre et questionnements dans le Pays des Cévennes

Delphine Soula, Claudine Tardy Agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne



agence d'urbanisme région nîmoise et alésienne



UNE PRIORITÉ DONNÉE À LA PREVENTION DU RISQUE INONDATION DEPUIS PRÈS DE 25 ANS



Nîmes 1988 450 mm en une nuit

Soyer restaurance out to the second s





Gard 2002
700 mm en 24h
300 communes sinistrées
22 morts











Sécheresse

Vents violents

Végétation

Relief

Facteurs humains



CHANGEMENT CLIMATIQUE UN ÉTÉ 2022 QUI POURRAIT DEVENIR LA NORME EN 2050

« Une sécheresse historique »

« Incendies dans les monts d'Arrée : la Bretagne sous le choc après le désastre. » « 2022, le 2ème été le plus chaud observé en France depuis 1900 : + 2,3 °C par rapport à la période 1991-2020. »

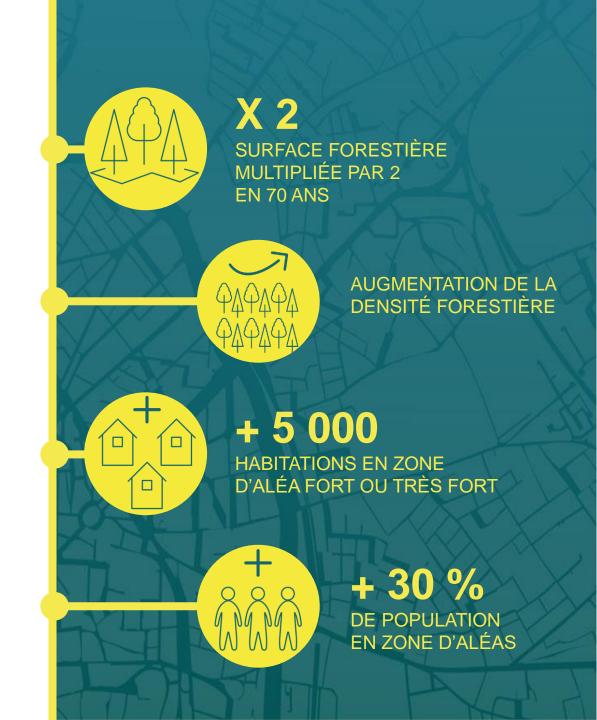
« Incendies : sept fois plus de surface brûlée qu'une année ordinaire en France, trois fois plus en Europe »



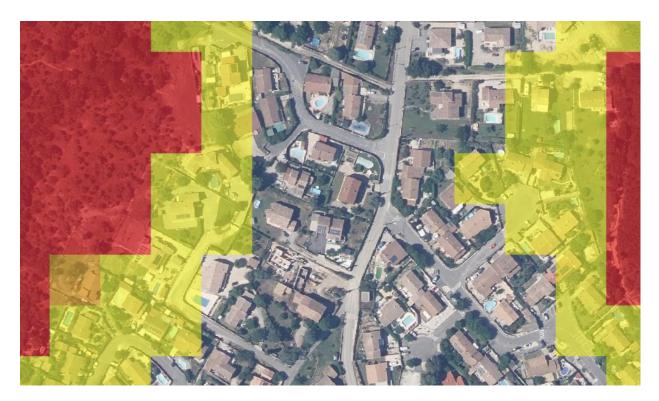
Juillet 2022 650 ha incendiés en Cévennes



UNE MISE À JOUR DU « PORTER À CONNAISSANCE » POUR RÉPONDRE À L'AUGMENTATION DE LA VULNÉRABILITÉ



UNE NOUVELLE MÉTHODE DE MODÉLISATION DE L'ALÉA



Cartographie au 1/10 000



LE PAYS DES CÉVENNES

- 95 communes 150 000 habitants
- Un relief marqué dans la partie Cévennes
- 64 % du territoire occupé par la forêt









LE PAYS DES CÉVENNES UN TERRITOIRE MULTIRISQUE À LA GESTION CLOISONNÉE















LE PAYS DES CÉVENNES UN TERRITOIRE MULTIRISQUE À LA GESTION CLOISONNÉE













Cartographie de l'aléa





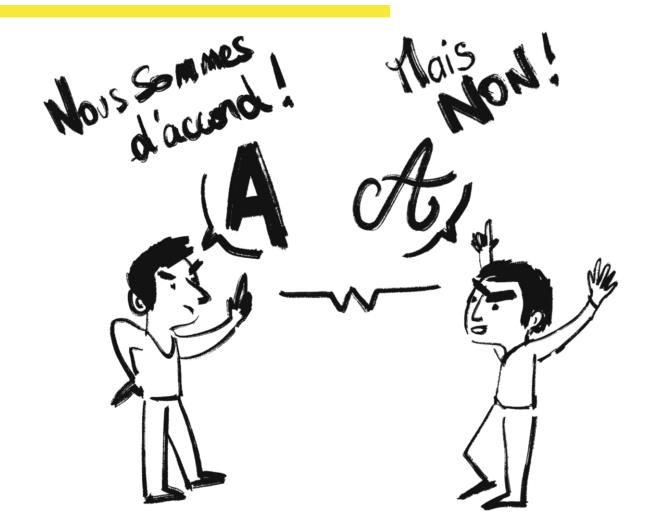
Cartographie de l'inconstructibilité



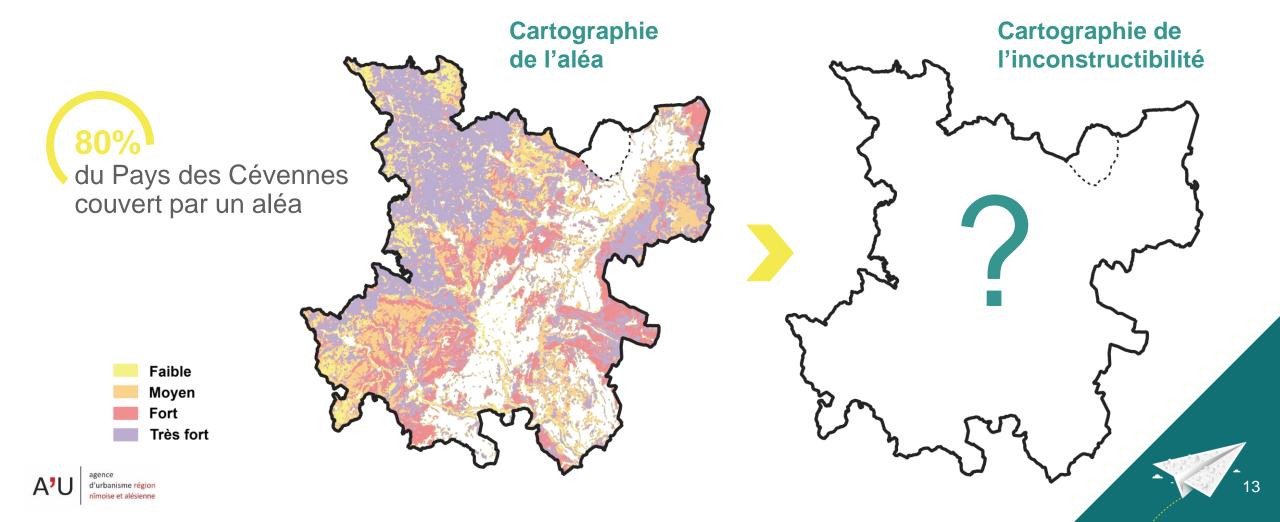




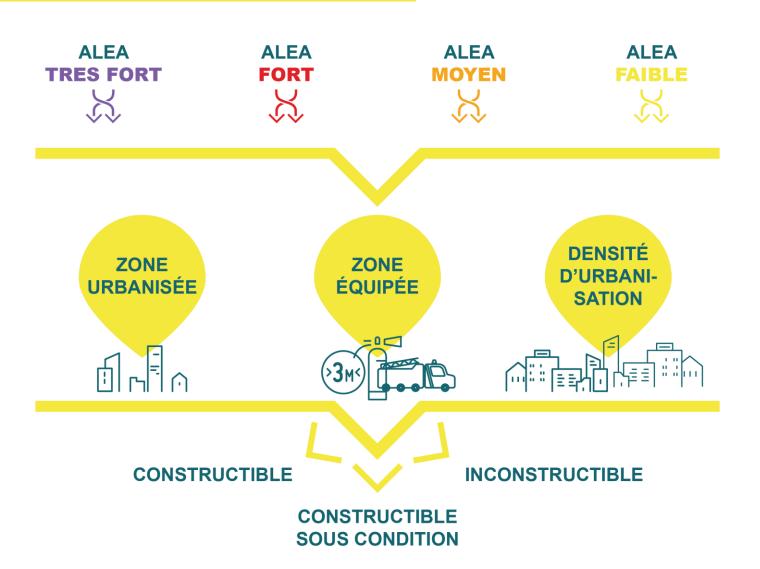
UNE MÉDIATION ENTRE LE PAYS DES CÉVENNES ET LES SERVICES DE L'ÉTAT ASSURÉE PAR L'AGENCE D'URBANISME



UNE CARTOGRAPHIE DE L'ALÉA QUI NE PRÉSAGE PAS DE L'IMPACT SUR LA CONSTRUCTIBILITÉ



UN NIVEAU DE CONSTRUCTIBILITÉ DÉTERMINÉ SELON UN ARBRE LOGIQUE





MAIS UNE LOGIQUE AU ÇAS PAR CAS SUIVANT LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DU PAC

CONSTRUCTIONS CONSTRUCTIONS AUTORISÉES INTERDITES Habitat isolé Dents creuses Voiries d'accès et hydrants suffisants Urbanisation en zones à risque élevé Augmentation du linéaire d'interface Urbanisation en dehors des forêt / habitat à zones d'aléas défendre



LA DÉFENDABILITÉ, UN PARAMÈTRE PROPRE AU RISQUE INCENDIE





Accessibilité



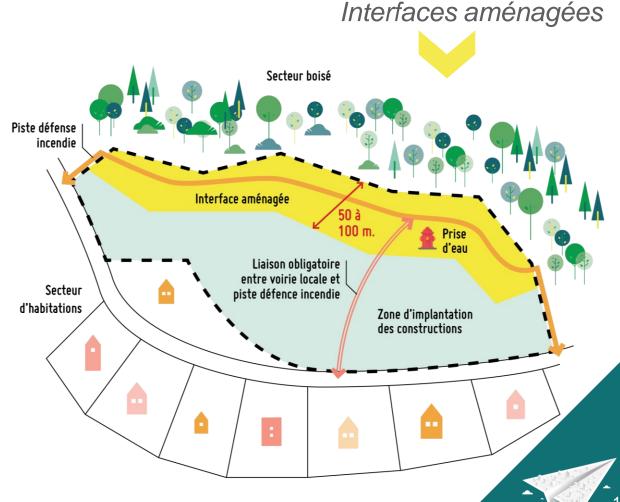
Hydrant

DES MESURES DE GESTION POUR PERMETTRE LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Obligations Légales de Débroussaillement



Zone à débrousailler par le propriétaire





QUELS OUTILS LES PLUS ADAPTÉS POUR PRENDRE EN COMPTE LES CHANGEMENTS ?



- Informatif
- Général ou spécifique
- Responsabilité du maire

- Opposable
- Prescriptif
- Concerté



UNE APPROPRIATION PAR LES COLLECTIVITES A RENFORCER



UNE CONCERTATION
AVEC LES CITOYENS A
METTRE EN ŒUVRE

DES LEVIERS D'ACTION LIÉS À LA GESTION FORESTIERE







